

Communiqué de presse

30 septembre 2024



Haute-Garonne



La CPAM Haute-Garonne et la Mutualité Française renforcent leur collaboration

Le 27 septembre 2024, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Haute-Garonne et la Mutualité Française Occitanie et Haute-Garonne ont signé une convention de partenariat. Celle-ci marque une étape importante dans leur engagement commun pour améliorer l'accès aux soins et développer des actions de prévention pour tous.

Un partenariat au service des assurés qui s'inscrit dans la durée

Depuis 2013, la CPAM de la Haute-Garonne et la Mutualité Française œuvrent ensemble pour offrir un service plus efficace, plus accessible et mieux adapté aux besoins de chacun.

Par la signature de cette convention-cadre, la CPAM de la Haute-Garonne et la Mutualité Française souhaitent consolider et approfondir leurs coopérations afin de promouvoir l'accès aux droits, aux soins, à la santé et à la prévention des habitants de la Haute Garonne, et en particulier des plus vulnérables.



De gauche à droite : Bernard Creissen, Président de la Mutualité Française Occitanie / Isabelle Comte, Directrice de la CPAM Haute-Garonne / Elvire de Almeida Loubière, Présidente de la Mutualité Française Haute-Garonne.

Un partenariat dont les objectifs se déclinent en actions concrètes

Pour les habitants et les professionnels de santé mutualistes de la Haute-Garonne, cette convention vise à :

- Améliorer l'accès aux droits et aux soins des habitants, en renforçant la coordination entre les organismes pour une meilleure prise en charge des assurés. De façon plus globale, les signataires s'engagent à informer largement les habitants sur les différents dispositifs pour simplifier les démarches administratives et faciliter les parcours de soins.
- Mettre en œuvre des actions de prévention et promotion de la santé par le déploiement d'actions conjointes sur des priorités de santé communes (santé mentale, santé environnementale ou bien encore dépistages des cancers par exemple).

- Aider à la recherche d'un médecin traitant pour les assurés en affection longue durée qui ne bénéficieraient pas d'un suivi médical.
- Promouvoir le dispositif Mon Espace Santé, espace numérique et personnel qui a vocation à devenir le carnet de santé de tous les assurés.

A PROPOS DE LA CPAM HAUTE-GARONNE :

Depuis près de 80 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches maladie et accidents du travail / maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 1 100 collaborateurs en Haute-Garonne.

A PROPOS DE LA MUTUALITE FRANÇAISE OCCITANIE :

La Mutualité Française Occitanie est un acteur incontournable de la politique de santé sur la région. Elle participe activement au maintien d'une protection sociale solidaire, d'un accès aux soins pour tous et à l'évolution de notre système de santé. Mutualité Française participe au développement et à la promotion de l'économie sociale et solidaire en région.

La Mutualité Française Occitanie rassemble et représente :

- 128 mutuelles, soit 3 200 000 personnes protégées.
- 508 Services de soins et d'accompagnement mutualistes : cliniques, centres d'optique, centres dentaires, crèches, EHPAD, etc.
- Plus de 750 actions par an de prévention et promotion de la santé, dédiées au grand public et aux adhérents mutualistes.

A PROPOS DE LA MUTUALITE FRANÇAISE HAUTE-GARONNE :

La Mutualité Française Haute-Garonne est un opérateur sanitaire et social de premier plan dans le département. Médical, dentaire, optique et audition, accueil de la petite enfance ou dispositifs d'accompagnement dédiés aux seniors, la MFHG gère ainsi plus de 70 services de soins et d'accompagnement ouverts à tous les assurés sociaux et couvrant tous les âges de la vie.

La confiance renouvelée de ses partenaires, instances de santé locales, collectivités territoriales ou acteurs publics ou privés, atteste de la compétence et de l'expérience de la Mutualité Française Haute-Garonne : un gestionnaire porteur de valeurs humaines, non lucratives et solidaires qui font toute la différence.

CONTACTS PRESSE :

Pour la CPAM Haute-Garonne : Karine Loubère - presse.cpam-haute-garonne@assurance-maladie.fr / 07.64.55.82.12

Pour la Mutualité Française Occitanie : Laure Castellon, Responsable Communication – laure.castellon@mutoccitanie.fr / 06.27.24.07.02

Pour la Mutualité Française Haute-Garonne : Sandrine Calas, Responsable Communication – sandrine.calas@mutualite-mhg.fr / 06.03.85.48.78